



## Pèlerinage LOURDES du 10 au 15 avril 2023

### PELERIN VALIDE

Inscription possible du 1er décembre 2022 au 15 février 2023.

Bulletin d'inscription valable pour une personne à retourner à la Direction des Pèlerinages (un couple = 2 bulletins).

Dans le cadre de votre inscription, vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'organisation du pèlerinage. Ces données sont conservées pendant la durée légale, dans un fichier informatisé de la Direction des Pèlerinages, service de l'Association Diocésaine de Saint-Etienne, pour échanger avec vous. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les faire rectifier ou supprimer en contactant l'Association Diocésaine: [dpo@diocese-saintetienne.fr](mailto:dpo@diocese-saintetienne.fr).

**NOM** (en majuscule) : ..... **Prénom** : .....

Nouveau Pèlerin :  Oui  Non

Date de naissance : ..... à .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Portable : .....

Mail : ..... Profession : .....

Paroisse : ..... Groupe Hospitalier n° : .....

#### Personne à prévenir en cas d'accident :

NOM et Prénom : .....

Tél : ..... Portable : ..... Lien de parenté : .....

### ATTESTATION DE CONSENTEMENT ECLAIRE

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de participation du pèlerinage à Lourdes proposé par le diocèse de Saint-Etienne (Direction des Pèlerinages–Agrément n°IM042110011).

Je reconnais être informé que des photos ou vidéos peuvent être réalisées au cours du pèlerinage, supports qui pourront servir à la communication du diocèse.

J'autorise la diffusion de ces supports lorsque j'y figure.

Je n'autorise pas la diffusion de ces supports lorsque j'y figure.

J'atteste avoir connaissance des informations gouvernementales relatives aux risques sanitaires liés à la circulation du virus du COVID 19 (propagation de l'épidémie), et déclare me conformer strictement au protocole sanitaire en vigueur au moment du départ en pèlerinage. Je m'engage à ne pas partir malade du Covid.

Date et signature du participant :

Documents à joindre au bulletin d'inscription :

Copie photo identité

Si mineur non accompagné d'un responsable légal : fiche autorisation parentale.

NOM Prénom :

### MON INSCRIPTION

- **Transport :** en CAR avec le diocèse :  Oui  Non  
Si oui, au départ de :  Saint-Etienne  Montrond-les-Bains  Feurs  Les Salles  
Je souhaite voyager avec : Nom et Prénom : .....
- **Hébergement :** en HOTEL avec le diocèse :  Oui  Non  
Si oui, j'indique mon choix d'hôtel : .....  
Si oui, j'indique mon choix de chambre :  individuelle  twin (2 lits)  double (1 grand lit)  3 lits  
Je souhaite partager ma chambre avec : Nom et Prénom : .....
- **Participation aux activités (en option) :** Atelier de formation avec le diocèse :  Oui  Non  
Si oui, j'indique mon choix d'atelier (1 – 2 – 3 - 4) : .....

### MONTANT DE MON PELERINAGE

|                                      | Détail :                 | Réduction enfant : |
|--------------------------------------|--------------------------|--------------------|
| Frais inscription :                  | 65 € .....               | € .....            |
| Frais transport en car :             | 140 € .....              | € .....            |
| Frais hébergement :                  | entre 220 et 260 € ..... | € .....            |
| Supplément chambre individuelle :    | entre 100 et 150 € ..... | € .....            |
| <b>MONTANT TOTAL DU PELERINAGE :</b> | ..... €                  | ..... €            |

Je souhaite aider une personne en précarité à venir à Lourdes : 66% de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu (exemple : don de 20 euros – 66% soit 13€ : le coût pour le donateur est de 7€).

J'indique le montant de mon don : ..... €

**MONTANT TOTAL DE MON DOSSIER :** ..... €

### MON REGLEMENT (à l'ordre ADSE Pèlerinages)

Paiement possible en 3 fois (échelonnement : 10 janvier, 10 février, 10 mars) : veuillez nous adresser les règlements en une seule fois. Encaissement de la totalité du règlement un mois avant le départ (10 mars).

Règlement n°1 (10 janvier) : Montant : .....€

virement bancaire  espèces  chèques vacances  chèque n°.....

Règlement n°2 (10 février) : Montant : .....€

virement bancaire  espèces  chèques vacances  chèque n°.....

Règlement n°3 (10 mars) : Montant : .....€

virement bancaire  espèces  chèques vacances  chèque n°.....

Règlement d'un groupe hospitalier : Montant : .....€  chèque n°.....